

Madame la Directrice Générale,

Le 26 novembre dernier, SOLIDAIRES a fait le choix de ne pas participer à la réunion concernant le projet de plan d'actions pour la DGCCRF.

SOLIDAIRES avait souligné, à cette occasion, que le projet ne portait pas la seule proposition à même de répondre aux problèmes : la restauration du lien hiérarchique vertical qui ne peut passer que par la sortie de la DGCCRF des DDI et des DIRECCTE. Bien au contraire, certaines des propositions du projet étaient de nature à empirer la situation.

Lors de la réunion avec les Directeurs de Cabinet des Ministres le 2 décembre, une nouvelle version a été présentée. Réunion lors de laquelle nous avons réitéré notre revendication et celle portée par les personnels ainsi que toutes nos remarques sur cette version 2.

Hier, vous nous avez communiqué une 3<sup>ème</sup> version. Autant vous le dire tout de suite, nous aurions, je crois, préféré ne pas la lire. Sur la forme d'abord (envoi plus que tardif d'un projet qui n'en est plus un). Sur le fond ensuite.

Pour deux virgules modifiées dans le bon sens vous avez ajouté encore de nouvelles "provocations".

Vous maintenez la coopération avec la DGAL et la démarche qualité renforcée en annonçant au passage très officiellement sa généralisation. Cela fait un an et demi que nous dénonçons la mise en place de cette démarche. Mais il semble que vous restiez sourde sur ce point comme sur bien trop d'autres.

Vous faites un pas de plus sur le chemin des postes à profil, d'ailleurs vous ne parlez plus d'agents mais de candidat !!! Vous écrivez donc la fin du tableau de mutation et l'arrivée des CV et lettres de motivation. SOLIDAIRES revendique le maintien des affectations sur la base du seul tableau de mutation et des actuelles règles concernant les postes à profil.

Vous confirmez que les agents récompensés seront ceux qui s'impliqueront dans les mutualisations et les auditeurs qualité (la boucle est bouclée!)... Merci pour les autres ! Eux aussi participent totalement par leur travail à des actions au bénéfice de la collectivité de travail.

Vous dites vouloir implanter un cadre CCRF dans chaque unité mais dans le même temps vous voulez habiliter les cadres non CCRF aux pouvoirs prévus par le code de commerce. Contradiction flagrante.

Vous aviez acté une gestion nationale des agents, et vous déléguez aux DIRECCTE le suivi du parcours des cadres.

Concernant le SCL, c'est la poursuite de la fin annoncée. Vous ne proposez strictement rien qui permettrait de donner aux laboratoires les moyens de se développer et de fonctionner.

Cerise sur le gâteau, vous terminez le plan par le développement de l'approche interministérielle de la politique de la consommation. Et sur la consultation des autres directions d'administration centrales pour l'élaboration de la DNO.

Non, mais c'est vrai. Vous avez raison, donnons les clés aux autres... et nous sommes étonnés que vous n'ayez pas osé la fusion ou l'externalisation !!!

Nous revendiquons depuis 5 ans le rétablissement d'une chaîne de commandement verticale claire, Ministère/DG/implantations déconcentrées. Sur ce point là, rien. En revanche, vous nous proposez de permettre aux autres (préfets, autres directions) de peser un peu plus sur la définition des priorités et objectifs... Vous n'avez donc rien compris.

Sur les autres points, nous vous avons déjà dit ce que nous en pensons.

Nous n'avons rien de plus à vous dire ou à discuter.

SOLIDAIRES ne siègera donc pas aujourd'hui dans ce Comité Technique.